



## **M. DELAMARE**

Président de la Mission Locale Ouest Eure

La Mission locale ouest Eure a opéré d'importantes transformations en 2022 et surtout elle s'est inscrite encore davantage dans une dynamique de changement durable et permanent.

En effet, grâce une forte implication des salariés et d'un bureau très actif, nous avons pu mener de front et finaliser tous les projets esquissés en 2021, voire plusieurs années auparavant.

1 - Récemment nous avons pu inaugurer avec grand plaisir les locaux de Bernay et l'espace d'accueil de Pont-Audemer en remettant toujours les jeunes au centre de l'évènement.

Depuis le 9 Mars 2022, date du déménagement à Bernay, nous avons peaufiner les aménagements toute l'année durant afin d'en faire un lieu agréable pour tous, favorisant la collaboration et l'envie de construire de nouveaux projets personnels et collectifs.

Quant à Pont-Audemer, c'est à partir d'octobre 2022 que nous avons pu bénéficier d'un espace d'accueil complètement rénové, facilitant, nous l'avons déjà constaté depuis, la venue des jeunes et la mise en œuvre d'animations. D'ailleurs concernant ce site, les concertations se prolongent avec le département de l'Eure, propriétaire du bâtiment, et bien sûr la ville de Pont-Audemer et la communauté de communes de Pont-Audemer-Val de Risle. Nous souhaitons bien évidemment poursuivre la rénovation de ce site et renforcer son attractivité auprès des jeunes essentiellement.

2 - Un autre évènement majeur de l'année 2022 était la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune, nouveau dispositif d'accompagnement des jeunes depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022. Non seulement, la Mission locale a atteint les objectifs quantitatifs fixés par l'Etat avec ses 487 entrées mais elle a également complètement rénové son offre de service auprès des jeunes.

En concordance avec l'achèvement de son projet de service présenté en octobre dernier, avec ses valeurs, ses orientations et son organigramme modifié, la Mission Locale s'est en effet réorganisée progressivement afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des jeunes, des commanditaires et de se mettre en capacité de faire évoluer ses services en fonction de leurs efficiences et de leurs efficacités.

Ainsi :

- Tous les conseillers sont devenus acteurs du contrat d'engagement jeune avec un portefeuille de jeunes en suivis CEJ mais aussi en animant différents modules thématiques portant sur : l'Orientation, la Formation, l'Emploi, la mobilité, le Budget-Logement, la Santé, la Citoyenneté, la culture-Sports et Loisirs. Ce sont là, mis en action, les 8 domaines de compétences identifiés par le réseau National des Missions locales. Les multiples partenaires viennent approfondir et compléter dans certains domaines, ce socle de l'accompagnement global.
- Nombre de conseillers ont changé de références et de nouvelles références ont été créées en lien avec chacune des différentes thématiques traitées dans les modules. Le conseiller nommé référent d'une thématique assure une veille active sur tous les sujets et acteurs qui en relèvent. IL devient ainsi une personne ressource dans un domaine spécifique, aussi bien pour la structure que pour les partenaires extérieurs.
- L'affectation des permanences a également connu des modifications durant l'année 2022 afin de les redynamiser en apportant un nouveau regard sur les territoires, tout en réduisant autant que faire se peut les trajets domicile-lieux de travail pour les salariés.

3 - Ces différents changements dans l'organisation des missions individuelles n'ont pu se réaliser qu'en poursuivant également de façon concomitante l'évolution de la méthodologie du travail en équipe.

Ainsi les collectifs de travail se sont diversifiés en fonction de la nature des sujets à traiter.

Les offres de services et outils utilisés sont réinterrogés régulièrement afin d'ajuster en permanence les différents fonctionnements, selon les résultats et en anticipation ou réponse à de nouvelles problématiques.

Ces transformations se sont réalisées en gardant une maîtrise budgétaire qui nous permet de poursuivre sereinement notre démarche. Effectivement, nous projetons de nouvelles évolutions et adaptations nécessaires sur les années à venir qui ont aussi forcément un coût financier.

Cela en assumant et je m'en réjouis, dans le même temps une augmentation de 8.8 % pour l'ensemble des salariés en 2023 ainsi qu'une augmentation des tickets restaurants.

La polyvalence des conseillers, l'agilité accrue de la structure et le développement toujours croissant des partenariats tant sur le plan économique que social portent

ses fruits. En effet, le nombre de jeunes suivis par la Mission Locale et entrés en situation est toujours en hausse en 2022 et ce principalement en raison des entrées en emploi : 1605 entrées en emploi pour 853 jeunes concernés.

De toute évidence, la Mission Locale Ouest Eure contribue à la baisse du taux de chômage chez les jeunes de moins de 26 ans de son territoire, qui se poursuit cette année encore :

- 7.1 % d'évolution annuelle au 4<sup>ième</sup> trimestre 2022 sur le bassin de Bernay
- 4.1% sur le bassin de Pont-Audemer/Honfleur

Nous nous réjouissons que ce taux de chômage, historiquement bas en Normandie (avec 6,7 % pour l'ensemble des actifs, elle retrouve son taux de 1982) profite également aux jeunes.

Les avancées sont très significatives mais toutes les questions relatives à l'insertion socio-professionnelle, notamment des jeunes ne sont pas résolues.

Aussi le projet gouvernemental de France travail arrive en discussion en 2023 pour une mise en œuvre projetée de façon progressive de 2024 à 2026. Pole Emploi devient le grand opérateur France Travail qui comporte la branche France Travail jeune. Les Missions locales s'inscriront dans France Travail Jeune où sera également une partie de l'actuel Pole Emploi.

Je tiens à le souligner, nous avons localement de très bonnes relations avec les 2 Agences Pole Emploi de Bernay et Pont-Audemer, comme cela est généralement le cas sur l'ensemble du territoire nationale.

Toutefois cette préfiguration de France Travail jeunes nous pose problème dans la mesure où il remet en discussion le projet des Missions Locales dans ses fondamentaux.

En effet en l'état, la Mission Locale pourrait devenir prestataire et non associé de pôle emploi comme cela est actuellement le cas. Elle perdrait ainsi son autonomie d'action et son agilité soulignée précédemment, lui permettant de s'adapter en permanence à son environnement, du fait justement d'une gouvernance territorialisée par les élus locaux.

La présentation de la configuration de France Travail a été faite en conseil des ministres, Les débats débutent au sein des assemblées. L'inquiétude, pour les élus que nous sommes est de perdre un pilotage local, un regard sur les actions menées au plus près des territoires. La Mission Locale, on ne le rappelle jamais assez est le service public de l'emploi local à la main des élus locaux.

La gouvernance des Missions Locales, partout en France et bien sur pour les 24 ML de Normandie, est assurée par des élus. L'engagement forts de tous ces élus, et le temps consacré mérite d'être valorisé, ce que nous avons fait à la MILOE et que j'ai proposé aux autres ML. Comptablement ce n'est pas neutre et cela n'est absolument pas évoqué dans les travaux de préfiguration de France Travail.

En outre, la Mission Locale s'évertue depuis de plusieurs années à réunir simultanément autour du jeune tous les acteurs nécessaires à son insertion socio-professionnelle aussi bien économiques que sociaux. C'est cette synergie entre les différents acteurs que la Mission locale établit, qui produit du résultat. C'est pourquoi elle n'envisage pas d'être reléguer aux seules problématiques dites sociales qui

seraient dissocier du reste pour être traité par des opérateurs différents. Elle souhaite au contraire continuer à renforcer ses liens avec les employeurs et son rôle central dans l'insertion des jeunes au sein de France travail en tant qu'associé.

Nous le disons chaque année, la notion d'accompagnement global ne se décrète pas il se construit, c'est là aussi un réel savoir faire et une quotidienne façon de faire des équipes de la MILOE.

Ceci étant, la Mission locale se donne les moyens de son ambition. Elle va donc poursuivre en 2023-2024 ses évolutions en agissant sur plusieurs leviers afin de toujours renforcer sa performance globale :

- Nous nous inscrivons actuellement dans la démarche de labellisation proposé par le réseau des Missions Locales et je suis confiant dans l'obtention du label qualité, dans un délai cadrant avec les échéances nationales que j'ai évoquées plus haut. Nous répondons déjà en effet à nombre de critères.

- Par ailleurs, notre projet de service déjà établi avec ses grandes orientations, nous permet, après une réorganisation des services en 2022, de perfectionner en 2023 certains process de fonctionnement, de moderniser encore nos outils informatiques (office 365, GED, logiciel RH) et de rénover le service communication.

- Nous pourrons ensuite dès 2024 travailler sur les préconisations de comptabilité analytique

Il est important

- Que tous les acteurs de cette dynamique de territoire en direction des jeunes, dans et avec la Mission Locale, soient remerciés.

Nous constatons chaque année que notre Mission Locale fédère toujours davantage de partenaires et de jeunes, sur un panel de projets toujours plus étendu.

Assurément, cela contribue de manière générale à l'autonomisation, au bien-être et à l'insertion de la jeunesse qui est un vecteur de développement et d'ambition de notre société.

## PARTENAIRES ET FINANCEURS

